

Étude de cas #3

TRAVAIL FORCÉ DANS LES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT EN ÉPI DES ENTREPRISES CANADIENNES¹



Personnel médical portant des ÉPI.



La tour Top Glove, Selangor, Malaisie.

Sommaire

- En 2018, des allégations de violations du droit du travail et de travail forcé dans les usines malaisiennes appartenant au plus grand producteur mondial de gants en caoutchouc, Top Glove,² ont fait les manchettes dans les médias internationaux. En juillet 2020, le Service des douanes et de la protection des frontières des États-Unis (CBP) a interdit l'importation aux États-Unis de marchandises liées à Top Glove. L'agence a déclaré qu'elle « avait trouvé des preuves de pratiques de travail forcé » dans les installations de Top Glove.
- En janvier 2021, on apprenait qu'au moins 18 entreprises canadiennes avaient importé au Canada des équipements de protection individuelle (ÉPI) de Top Glove,³ en dépit de l'interdiction aux É.U.⁴
- En réponse à l'interdiction américaine, Top Glove s'est engagé à améliorer ses conditions de travail et à mettre un terme au recours au travail forcé. CBP a levé l'interdiction en septembre 2021.⁵
- En janvier 2022, des allégations de travail forcé liées à un autre manufacturier de gants malaisien, Supermax Corp., ont fait les manchettes des journaux internationaux. CBP avait interdit les importations provenant de Supermax en octobre 2021, mais ses produits étaient néanmoins importés au Canada par Supermax Healthcare Canada, qui avait des contrats avec les Services publics et l'Approvisionnement du Canada pour la distribution auprès des établissements de santé canadiens. Supermax dit avoir « remédié » aux allégations qui constituaient la base de l'interdiction américaine et s'attend à ce que l'interdiction soit levée dans un proche avenir.⁶

Le contexte détaillé

La Malaisie produit environ 70 % de l'offre mondiale de gants en caoutchouc, y compris ceux utilisés par les hôpitaux et les établissements de soins de santé canadiens pendant la pandémie de COVID-19. Les rapports de blessures en milieu de travail, d'heures excessives et de logements exigus dans les usines de fabrication de gants en Malaisie ont été bien documentés par les groupes de défense des droits humains.⁸ La plupart des travailleur-euse-s de ces usines sont des travailleur-euse-s migrant-e-s des pays voisins qui paient des frais élevés à une agence de recrutement pour accéder à l'emploi. Une étude de juillet 2021 du Modern Slavery & Human Rights Policy and Evidence Centre au Royaume-Uni, qui a interrogé environ 1 491 travailleur-euse-s et mené des entretiens avec des travailleur-euse-s migrant-e-s, des fabricants et des représentants du gouvernement, a révélé qu'avec le début de la pandémie, la pression sur les travailleur-euse-s pour atteindre des objectifs de production s'est accrue, et les conditions de travail en général dans les usines se sont détériorées. Cela a contribué à une série d'abus qualifiés de travail forcé,⁹ tel que défini par les indicateurs¹⁰ du travail forcé de l'Organisation internationale du travail. Ces abus comprennent :

- l'exploitation de la vulnérabilité des travailleur-euse-s par la direction de l'usine, en particulier ceux et celles qui ont un statut migratoire précaire ;
- la tromperie des agences de recrutement et des employeurs entourant les conditions de contrats de travail en ce qui a trait aux heures travaillées par rapport au salaire perçu ;
- la violence physique et sexuelle, l'intimidation et les menaces pour dissuader les travailleur-euse-s de soulever des préoccupations liées aux frais de recrutement élevés - qui laissent souvent les travailleur-euse-s lourdement endetté-e-s - ou d'autres griefs ; et
- la retenue des passeports des travailleur-euse-s par l'agence de recrutement, ce qui empêche les travailleur-euse-s de quitter le pays ou de produire une preuve de leur statut migratoire s'ils sont arrêtés par la police ;

Enfin, pendant la pandémie, la situation dans les usines de fabrication de gants malaisiennes s'est aggravée, avec une augmentation marquée des restrictions de mouvement, de l'isolement, des conditions de travail et de vie abusives et des heures supplémentaires excessives.¹¹

Top Glove

Dans le cas de Top Glove, le plus grand producteur de gants en caoutchouc de Malaisie, des rapports remontant à au moins 2018 font état de travailleur-euse-s migrant-e-s travaillant des heures excessives pour rembourser leurs dettes aux recruteurs. Le directeur général de l'entreprise de l'époque s'était engagé à mettre un terme à cette pratique.¹² Toutefois, un peu plus de deux ans plus tard, un reportage spécial de CBC Marketplace contenait des images prises de l'intérieur qui documentaient les conditions de vie dangereuses des travailleur-euse-s de Top Glove, la servitude pour dettes, les heures de travail excessives, les conditions de travail abusives et les logements exigus où environ 25 personnes partageaient parfois une seule pièce avec une salle de bain commune.¹³

En juillet 2020, le Service des douanes et de la protection des frontières des États-Unis (CBP) a interdit les marchandises produites par certaines des filiales malaisiennes de Top Glove, soupçonnées que leurs marchandises étaient fabriquées avec du travail forcé.¹⁴ En mars 2021, le CBP a confirmé avoir « découvert des pratiques de travail forcé » dans des usines liées à Top Glove.¹⁵ En vertu de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM), qui est entré en vigueur en juillet 2020, il est illégal pour les entreprises canadiennes d'importer des produits fabriqués par le travail forcé.¹⁶ Cependant, selon Above Ground, le Canada n'a pas agi rapidement ou efficacement pour résoudre les problèmes de travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement des entreprises canadiennes.¹⁷ Le Canada n'a pas réussi à appliquer efficacement la nouvelle disposition sur le travail forcé et les entreprises canadiennes ont continué d'importer des gants d'au moins une usine malaisienne de Top Glove.¹⁸

Depuis 2018, au moins 18 entreprises, y inclus Medline Canada et Superior Glove,¹⁹ ont importé au Canada des produits de Top Glove et de ses filiales.²⁰ En septembre 2021, les États-Unis ont levé leur interdiction après avoir confirmé que le géant manufacturier avait « pris des mesures en lien avec tous les indicateurs de travail forcé identifiés dans ses installations malaisiennes. »²¹

Supermax

Dans un autre cas de travail forcé présumé dans une usine de gants malaisienne, le Canada a continué d'autoriser l'entrée au pays de marchandises liées à Supermax Corp. – malgré une ordonnance d'interdiction d'entrée (Withhold Release Order) émise par les autorités douanières

américaines en octobre 2021 sur les importations provenant de ce même manufacturier.²² L'un des importateurs au Canada était Supermax Healthcare Canada, qui fournit des gants médicaux à Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC), l'organisme gouvernemental responsable de l'approvisionnement en équipement et fournitures médicales pour les secteurs canadiens de la santé et des services essentiels.²³ Bien que SPAC ait finalement suspendu les livraisons de Supermax Healthcare Canada et ait résilié ses contrats avec la société pendant que les allégations concernant son usine malaisienne faisaient l'objet d'une enquête,²⁴ les produits eux-mêmes n'ont jamais été officiellement interdits d'entrée au pays.²⁵ Selon Above Ground, l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) n'a pas appliqué efficacement la disposition contre l'importation de marchandises fabriquées à l'aide du travail forcé. L'ASFC ne peut prendre des mesures d'exécution que dans de rares

cas... [et] ne prévoit pas de signaler publiquement quelles entreprises sont impliquées.²⁶

La réponse peu enthousiaste du Canada à l'égard de cette importante question de droits humains est non seulement préoccupante, mais elle témoigne de l'incapacité du gouvernement à s'assurer que les entreprises canadiennes exercent une diligence raisonnable efficace en matière de droits humains tout au long de leur chaîne d'approvisionnement. L'approche du Canada pour découvrir les violations flagrantes des droits humains dans les chaînes d'approvisionnement des importateurs Canadiens souligne le besoin d'une approche globale et juridiquement contraignante pour garantir que les biens fabriqués pour les marchés canadiens – y compris les ÉPI vitaux – ne sont pas le produit du travail forcé, ni de quelques autres conditions qui puissent violer les droits et la sécurité des travailleur-euse-s.

Qu'en serait-il si ...?

Si une législation sur la diligence raisonnable obligatoire en matière de droits humains avait été en vigueur, qu'est-ce qui aurait été différent pour les travailleurs-euse-s dans les usines de gants malaisiennes?

- Il n'aurait pas été aussi facile pour les entreprises canadiennes – telles que Medline Canada, Superior Glove, et Supermax Healthcare Canada – d'ignorer les conditions dans les usines d'où provenaient leurs cargaisons de gants.
- Si les entreprises canadiennes avaient procédé à une **évaluation effective** de la situation des droits humains, elles auraient constaté que divers abus se produisaient et auraient pris des mesures pour y mettre fin et aussi adopté des mécanismes de surveillance afin de prévenir de futurs abus.
- Les travailleur-euse-s auraient également pu collaborer avec d'autres acheteurs de l'usine pour faire pression sur celle-ci afin qu'elle **cesse et atténue** sa pratique du travail forcé, et qu'elle **mette en place** des mécanismes pour prévenir de futurs abus.
- Si les abus continuaient de se produire, malgré les mesures prises par les entreprises canadiennes, les travailleur-euse-s et/ou les défenseurs des droits des travailleur-euse-s et des migrant-e-s auraient pu tenter une action devant les tribunaux canadiens alléguant que Medline Canada, Superior Glove et Supermax Healthcare Canada avaient **omis de prendre les mesures adéquates** pour identifier, évaluer, atténuer ou prévenir les abus.

- 1 Cette étude de cas décrit les allégations de violation des droits humains contenues dans des rapports de sources fiables accessibles au public. Le RCRCE n'a pas vérifié de manière indépendante les allégations contenues dans chacun des rapports cités ici.
- 2 Beh Lih Yi. World's top glovemaker vows clean-up as migrant workers toil in Malaysia factories. *Reuters*, 6 décembre 2018. <https://www.reuters.com/article/us-malaysia-migrants-rights-glove-worlds-top-glovemaker-vows-clean-up-as-migrant-workers-toil-in-malaysia-factories-idUSKBN1O5146> Consulté le 22 janvier 2022.
- 3 CBC Marketplace. The truth about your lifesaving PPE. 15 janvier 2021. <https://www.cbc.ca/news/marketplace/the-truth-about-your-lifesaving-ppe-1.5874589> Consulté le 22 janvier 2022.
- 4 Lee, Liz. Amid virus crisis, U.S. bars imports of Malaysia's Top Glove over labour issues. *Reuters*, 16 juillet 2020. <https://www.reuters.com/article/us-top-glove-usa/amid-virus-crisis-us-bars-imports-of-malaysias-top-glove-over-labor-issues-idUSKCN24H0K2> Consulté le 22 janvier 2022.
- 5 U.S. Customs and Border Protection. CBP Modifies Forced Labor Finding on Top Glove Corporation Bhd. Press release, September 9, 2021. <https://www.cbp.gov/newsroom/national-media-release/cbp-modifies-forced-labor-finding-top-glove-corporation-bhd> Consulté le 29 janvier 2022.
- 6 Communication par courriel avec un représentant de Supermax Corp., 16 novembre 2022.
- 7 Szeto, Eric, Caitlin Taylor, Asha Tomlinson. Hidden camera reveals 'appalling' conditions in overseas PPE factory supplying Canadian hospitals, expert says. *CBC*, 15 janvier 2021. <https://www.cbc.ca/news/world/marketplace-overseas-personal-protective-equipment-manufacturing-working-conditions-1.5873213> Consulté le 27 décembre 2022.
- 8 Zsombor, Peter. Forced Labor Rising in Malaysia's Rubber Glove Factories, Study Shows. 7 juillet 2021. *VOA News*. https://www.voanews.com/a/east-asia-pacific_forced-labor-rising-malaysias-rubber-glove-factories-study-shows/6207942.html Consulté le 22 janvier 2022.
- 9 Modern Slavery & Human Rights Policy & Evidence Center. Forced labour in the Malaysian medical gloves supply chain during the Covid-19 pandemic. Résumé de recherche. Juillet 2021. <https://modernslaverypec.org/assets/downloads/Malaysia-research-summary.pdf> Consulté le 29 janvier 2022.
- 10 Organisation internationale du travail. Indicateurs de travail forcé de l'OIT. Programme d'action spécial pour combattre le travail forcé. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---declaration/documents/publication/wcms_203832.pdf Consulté le 22 janvier 2022.
- 11 Modern Slavery & Human Rights Policy & Evidence Center. Forced labour in the Malaysian medical gloves supply chain during the Covid-19 pandemic. Research Summary. July 2021. <https://modernslaverypec.org/assets/downloads/Malaysia-research-summary.pdf> Consulté le 9 janvier 2022.
- 12 Beh Lih Yi. World's top glovemaker vows clean-up as migrant workers toil in Malaysia factories. *Reuters*, 6 décembre 2018. <https://www.reuters.com/article/us-malaysia-migrants-rights-glove-worlds-top-glovemaker-vows-clean-up-as-migrant-workers-toil-in-malaysia-factories-idUSKBN1O5146> Consulté le 22 janvier 2022.
- 13 CBC Marketplace. The truth about your lifesaving PPE. 15 janvier 2021. <https://www.cbc.ca/news/marketplace/the-truth-about-your-lifesaving-ppe-1.5874589> Consulté le 22 janvier 2022.
- 14 Lee, Liz. Amid virus crisis, U.S. bars imports of Malaysia's Top Glove over labour issues. *Reuters*, July 16, 2020. <https://www.reuters.com/article/us-top-glove-usa/amid-virus-crisis-us-bars-imports-of-malaysias-top-glove-over-labor-issues-idUSKCN24H0K2> Consulté le 22 janvier 2022.
- 15 Reuters. U.S. Customs says forced labour used at Malaysia's Top Glove, to seize gloves. *Reuters*, March 29, 2021. <https://www.reuters.com/world/asia-pacific/us-customs-determines-forced-labor-malaysias-top-glove-seize-gloves-2021-03-30/> Consulté le 22 janvier 2022.
- 16 Gouvernement du Canada. Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) - Chapitre 23 – Travail. <https://www.international.gc.ca/trade-commerce/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/cusma-aceum/text-texte/23.aspx?lang=eng> Consulté le 22 janvier 2022.
- 17 Above Ground. Creating Consequences: Canada's moment to act on slavery in global supply chains. Juin 2021. P. 12-13 <https://aboveground.ngo/wp-content/uploads/2021/06/Above-Ground-forced-labour-report-June-2021.pdf> Consulté le 4 janvier 2022.
- 18 Il est documenté dans Panjiva, la base de données américaine sur les importations, que plusieurs entreprises canadiennes importent de Top Glove Sdn Bhd, dont la société mère est Top Glove Corporation Bhd, selon Panjiva (voir Panjiva.com).
- 19 CBC Marketplace. The truth about your lifesaving PPE. 15 janvier 2021. <https://www.cbc.ca/news/marketplace/the-truth-about-your-lifesaving-ppe-1.5874589> Consulté le 22 janvier 2022.. Above Ground. Creating Consequences: Canada's moment to act on slavery in global supply chains. June 2021. P. 10. <https://aboveground.ngo/wp-content/uploads/2021/06/Above-Ground-forced-labour-report-June-2021.pdf> Consulté le 4 janvier 2022. Voir aussi Above Ground. Report finds high risk of slavery in Canadian supply chains, calls for stricter import controls and new due diligence law. Press release, June 2021. <https://aboveground.ngo/report-finds-high-risk-of-slavery-in-canadian-supply-chains/> Consulté le 4 janvier 2022.
- 20 Above Ground. Creating Consequences: Canada's moment to act on slavery in global supply chains. Juin 2021. P. 10. <https://aboveground.ngo/wp-content/uploads/2021/06/Above-Ground-forced-labour-report-June-2021.pdf> Consulté le 4 janvier 2022.
- 21 U.S. Customs and Border Protection. CBP Modifies Forced Labor Finding on Top Glove Corporation Bhd. Communiqué de presse, 9 septembre 2021. <https://www.cbp.gov/newsroom/national-media-release/cbp-modifies-forced-labor-finding-top-glove-corporation-bhd> Consulté le 29 janvier 2022. Dans une réponse courriel à une ébauche de cette étude de cas, un représentant de Top Glove a déclaré que « le parcours de l'entreprise a été profondément significatif » et que l'entreprise « continuera à s'améliorer et à s'appuyer sur nos réalisations dans le domaine très important de la GSE [gouvernance sociale et environnementale] ». 21 novembre 2022.
- 22 En réponse à une ébauche de cette étude de cas, Supermax a déclaré avoir « remédié » aux allégations qui constituaient la base de l'ordonnance d'interdiction (Withhold Release Order) des É.U. et s'attend à ce que l'ordonnance soit levée dans un proche avenir. Avec la montée de la pression publique, en janvier 2022, l'entreprise a annoncé qu'elle mettrait en œuvre de nouvelles politiques pour lutter contre le travail forcé dans ses chaînes d'approvisionnement, notamment des améliorations des conditions de vie et des paiements aux travailleurs qui avaient été soumis à des pratiques de travail forcé. Voir https://www.bursamalaysia.com/market_information/announcements/company_announcement/announcement_details?ann_id=3223610&fbclid=IwAR1NauW31ucV4i34LoyNB6m7PNbKyaeV_179MvBJIoT-DwXnV5lLqoM6WvQ.
- 23 Services publics et Approvisionnement Canada. Fournir de l'équipement dans le cadre de la réponse du Canada à la COVID-19. 10 mars 2022. <https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/comm/aic-scr/provisions-supplies-fra.html> Consulté le 19 mars 2022.
- 24 Services publics et Approvisionnement Canada. Contrats avec Supermax Healthcare Canada. 10 novembre 2021. <https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/medias-media/actualites-news/supermax-fra.html> Consulté le 19 mars 2022; McGregor, Janyce. Canada terminates \$222M PPE contract following forced labour probe. 19 janvier 2022. <https://www.cbc.ca/news/politics/malaysia-nitrile-gloves-supermax-contract-terminated-1.6319190> Consulté le 19 mars 2022.
- 25 Supermax Healthcare Canada Inc. Important details regarding the termination of the glove supply contracts between Supermax Healthcare Canada and the Government of Canada. CISION. 19 janvier 2022. <https://www.newswire.ca/news-releases/important-details-regarding-the-termination-of-the-glove-supply-contracts-between-supermax-healthcare-canada-and-the-government-of-canada-813370570.html> Consulté le 19 mars 2022.
- 26 Above Ground. Report finds high risk of slavery in Canadian supply chains, calls for stricter import controls and new due diligence law. Communiqué de presse, juin 2021. <https://aboveground.ngo/report-finds-high-risk-of-slavery-in-canadian-supply-chains/> Consulté le 4 janvier 2022.